

LIMINAIRE CTL du 19 décembre 2016

Madame la Présidente,

Comme depuis de très (trop) nombreuses années, le CTL est convoqué pour nous «informer» des décisions prises en matière de suppressions d'emplois à mettre en œuvre au 1/1/2017.

Comme depuis de très (trop) nombreuses années, nous venons vous «informer» notre désaccord total concernant ces décisions, raison pour laquelle nous n'avons pas siéger en 1ère convocation au CTL.

Mardi 15 novembre dernier, 178 agents du département étaient en grève, ce qui représente près de 40 % de l'effectif présent et cela quelque soit le grade.

Mardi 13 décembre jour de la première convocation du CTL, dont l'ordre du jour est la localisation des suppressions d'emplois 2017, l'installation de la trésorerie de Roumazières et les ponts naturels 2017, une quarantaine d'agents se sont déplacés à la direction pour vous signifier leur opposition aux suppressions d'emplois et à l'exclusion d'un service (le CSB) des ponts naturels avant même que la décision soit prise.

Nous déplorons fermement la continuité de la politique de suppressions d'emplois à la DGFIP. Cette fuite en avant, 1630 suppressions en 2017 après les 1934 suppressions de 2015 et les 2130 de 2016, près de 35000 depuis la création de la DGFIP, ne peut plus perdurer.

Il y avait 617 postes en 2007 en Charente. Il en restera 509 en 2017. Depuis 2007, malgré la création de 45 emplois au Centre de Services Bancaires (par redéploiement d'emplois venant d'autres directions), la Charente a perdu 153 postes soit plus de 23 % de ses effectifs.

Avoir et vouloir un service public de qualité nécessite d'avoir une administration en capacité de mener à bien toutes ses missions.

La situation, nous le répétons inlassablement, est insupportable et devient de plus en plus intenable et intolérable.

Partout dans le département les signaux sociaux sont au rouge et il est évident que la DDFIP ne reste à flot que grâce au professionnalisme passionné de ses agents.

Mais pour combien de temps ??

Les déficits d'effectifs qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charges de travail pour toujours moins d'agents, pour toujours moins de considération, sont autant de facteurs qui concourent aux mal-être et aux difficultés des agents.

Solidaires Finances Publiques tient à souligner avec une très grande fermeté la déconnexion entre les moyens et la réalité des services.

Nous le répétons, encore et toujours, partout, de tous les sites, de tous les services, remontent le ras-le-bol, les difficultés à faire face aux tâches, le manque de moyens.

Il n'est pas normal, quel que soit le grade, que l'on ne puisse prendre l'intégralité de ses congés, d'être obligé de mettre des jours sur un CET, de subir l'écèlement de la pointeuse, de débaucher à plus d'heures, de faire des journées sans fin.

Cette aggravation des conditions de travail, cette situation générale doivent cesser. Notre administration ne tient qu'à un fil. Il y a trop de collègues qui s'arrêtent pour cause de maladie. Nous mettons en garde contre le point de rupture dont certains de nos collègues sont proches. Le professionnalisme et la rigueur des agents de la DGFIP ont des limites. Celles-ci sont atteintes depuis longtemps.

Quel que soit le niveau, local ou national, aucun enseignement n'est tiré des problèmes soulevés. Les Directions appliquent consciencieusement la politique de réduction drastique des effectifs !

Le constat est plus qu'amer pour l'ensemble des catégories A, B et C de la DGFIP. Il l'est encore plus pour la catégorie C car c'est encore et toujours la catégorie la plus touchée.

La charge de travail supplémentaire s'ajoute à la pression croissante et constante que subissent les agents du fait des incessantes réorganisations au sein des services. Au fil des années et des suppressions d'emplois, nos missions de service public s'en trouvent gravement compromises.

En effet, comment arriver à une efficacité optimale en supprimant constamment les moyens humains ?

Madame la Présidente, à nouveau, une interrogation nous taraude depuis déjà de trop nombreuses années. Avec cette hémorragie constante d'emplois depuis maintenant près de 25 ans, pensez-vous que le service public de gestion publique, fiscal et foncier puisse être assuré de manière équitable dans de telles conditions ?

Localement, quelles sont les motivations de vos choix.

Aucun élément chiffré n'est communiqué pour expliquer vos décisions.

- Quelles sont les raisons des suppressions sèches à la direction, au CSB, au CDIFoncier, dans les Trésoreries de l'OPH, Barbezieux Municipale, Jarnac, Roumazières, La Rochefoucauld et Villebois, au SIPSIE de Confolens, au SIE de Cognac ?

- Quelles sont les motivations des transferts d'emplois ?

- Pourquoi le transfert des emplois du SPF de la résidence de Cognac à la résidence d'Angoulême ne figure pas sur les documents du CTL ?

Il est clair que ces suppressions contribueront à la dégradation des conditions de travail dans notre département, dégradation qui ne manquera pas de rejaillir sur la santé psychologique des agents.

Aussi, Madame la Présidente, au nom de l'ensemble des Agents du département, nous voterons contre les suppressions de postes prévues en Charente.